



Nous remercions de leur contribution bénévole pour cette publication : Sophie Caron, Luce Bergeron, Josée Martineau, Guy Ahier, Lise D'Auteuil et les contributeurs de l'Éch'EAU (rédaction) de même que Nadia Corneau et François Roy (révision). Luce Balthazar et Myriam Bourgeois ont aussi participé à cette publication. Le montage et la production ont été réalisés par Impressions LP, le graphisme par Fernande Forest.

Sommaire

Printemps 2003

Éliane Houle : femme de cœur et d'action 1

Mot de la présidente 2

Éditorial :
Développements porcins 2

Consom'action :
pelouses " parfaites " 4

Actualités :
Matières résiduelles 4

Échos de la région 5

SPÉCIAL ÉCH'EAU 2003 7
Hommage aux acteurs de l'eau



88 rue Saint-Germain
Ouest, bureau 104
Rimouski Qc
G5L 4B5
Téléphone :
418-721-5711
Télécopieur :
418-724-2216

Riccardo Petrella

Conférencier invité

RICCARDO PETRELLA, économiste de renommée internationale, nous parlera d'eau et de bien commun, le vendredi le 25 avril, 19H30, à la salle Georges-Beaulieu du Cégep de Rimouski. Une rencontre marquante avec le "père" du *Contrat mondial de l'eau*.

Conférence *GRATUITE* à l'invitation des étudiants en sciences humaines du Cégep de Rimouski et du CRE BSL pour saluer l'*Année internationale de l'eau douce*.



ÉLIANE HOULE : FEMME DE CŒUR ET D'ACTION

Collaboration spéciale de Sophie Caron

" Vous n'aurez pas d'argent en héritage. Je travaille pour vous, pour vous laisser en héritage une planète saine ". C'est ce qu'Éliane Houle a dit à ses 7 enfants. Ses 11 petits-enfants pourront aussi en profiter, comme les gens de St-Cyprien où Éliane travaille et ceux du Bas-St-Laurent et bien au-delà. Où qu'elle aille, cette femme étonnante et originale prend soin de la nature et de la vraie nature de l'être humain.

Femme solide, créative, son instinct et sa volonté ont ouvert des sentiers vers une meilleure conscience de l'environnement. Sa vie professionnelle y a été consacrée : " J'avais pas envie de faire des concessions pour le travail. J'ai besoin d'épouser une cause. Je veux pas travailler pour rien, juste pour rentrer dans le système ".

Aujourd'hui, Éliane travaille à la Ressourcerie du Bas-du-Fleuve et est présidente du Réseau de ressourceries. Elle œuvre donc à la sensibilisation, à l'éducation et à la mise en valeur de ce qui est récupérable ou réutilisable (vêtements, meubles, objets divers, matières putrescibles, bois de construction...). " Il s'agit de donner une seconde vie à des objets ou des matières qui sont considérées comme des déchets ". Éliane travaille à faire un plan de relance de la Ressourcerie. " On se bat aux

niveaux régional et national pour faire reconnaître les services que l'on rend à l'environnement, à la société et aux citoyens, citoyennes ".

De plus, elle représente le milieu sociocommunitaire sur la commission constituée par la MRC de Rivière-du-Loup pour les audiences publiques portant sur le plan de gestion des matières résiduelles. Elle est aussi présidente du Comité de développement touristique de l'Éco-site de la Tête du lac Témiscouata (zone fragile menacée). Au programme: des excursions d'interprétation sur le lac, un camping rustique, un chalet communautaire en bois rond, un site archéologique, des activités récréatives, éducatives et écologiques.

Mais remontons à la source de son parcours. Éliane a fait un bac en géographie à l'Université du Québec à Rimouski et une maîtrise à l'UQAM en sciences de l'environnement. Elle a rédigé un mémoire sur les produits nocifs que l'on retrouve à la maison : peinture, nettoyants, énergie, matériaux, produits du quotidien. Elle démontre leur impact sur la santé, sur l'environnement et présente ensuite les alternatives écologiques.

Mais pas besoin de crier bien fort pour déran-
suite page 5/

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Alors que le printemps s'engage bruyamment dans les rivières du Bas-Saint-Laurent, l'*Année internationale de l'eau douce* commence à rayonner sur la planète après son lancement le 12 décembre dernier par l'UNESCO. L'organisme " s'emploie à ce que ce siècle soit un siècle de *paix de l'eau* plutôt que de *guerre de l'eau*". Au Bas-Saint-Laurent, de nombreux défis se profilent actuellement en ce qui a trait à l'eau, que ce soit sur le plan économique, social ou environnemental.

En ce sens, la *Politique nationale de l'eau* dévoilée le 26 novembre dernier réaffirme entre autres l'importance de la gestion de l'eau par bassins versants. Les organismes communautaires du Bas-Saint-Laurent qui s'y consacrent (page 7) trouveront-ils les ressources suffisantes pour voir le jour, survivre et favoriser la meilleure intégrité de l'eau et des écosystèmes qui la soutiennent?

Dans un autre ordre d'idées, le *Bureau d'audiences publiques sur l'environnement* qui vient de terminer sa consultation sur le "développement durable de l'industrie porcine" (p. 2 et 9) devra maintenant "proposer un ou des modes de production favorisant une cohabitation harmonieuse des activités... dans le respect de l'environnement ". Réussira-t-il à répondre aux attentes énormes des communautés rurales du Bas-Saint-Laurent? Les propositions permettront-elles d'assurer la pérennité vitale d'une eau de qualité?

Encore plus près de notre quotidien, les matières résiduelles que l'on génère telles que les matières dangereuses, putrescibles, réutilisables et recyclables ont un impact de plus en plus important sur la qualité de l'environnement et de nos ressources. Il en résulte une production de biogaz et de lixiviat chargé en micro-organismes et en substances chimiques toxiques, qui perdurent une centaine d'années après la fermeture d'un lieu d'enfouissement, avec des conséquences sur l'eau et sur l'air. Les MRC du Bas-Saint-Laurent sont à finaliser les plans de gestion des matières résiduelles (page 6). Atteindront-elles les objectifs fixés par la politique québécoise visant à réduire la charge dans les lieux d'enfouissement?

Enfin, le *Code de gestion des pesticides*, adopté au Québec en mars dernier, limite les dégâts principalement en milieu urbain (page 4). Est-ce que, à plus long terme, cet exemple à applaudir suffira à générer des changements significatifs en milieu agricole où se vendent environ 80% des pesticides?

Souhaitons que ce printemps particulièrement actif soit le prélude à la récolte des plus beaux fruits pour l'eau, pour notre environnement et pour nos communautés bas-laurentiennes!

Bonne lecture.

Josée Martineau, présidente



ÉDITORIAL

DÉVELOPPEMENT PORCIN : LE CRE BSL PROPOSE

Par Luce Balthazar, directrice générale du Conseil régional de l'environnement

C'est à titre d'organisme de concertation régionale en environnement et en développement durable que le CRE BSL soumettait aux audiences du BAPE sur le *développement durable de la production porcine* à La Pocatière, outre son mémoire, huit propositions endossées par des organismes publics et privés de la région. Ces propositions contiennent des éléments forts de la protection de l'environnement et de la santé qui sont de nature à préserver la qualité de la vie et un développement viable, incluant une agriculture diversifiée. **Les corps privés ou publics du Bas-Saint-Laurent sont invités à l'endosser en communiquant à cet effet avec le CRE BSL jusqu'au 9 mai 2003.** "Notre objectif est de transmettre au BAPE les préoccupations d'intervenants bas-laurentiens relativement aux développements porcins et aux élevages sous gestion liquide (lisier)". Ces propositions se présentent comme suit :

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2002-2003

Présidente : Josée Martineau, Corporation
environnementale de la Côte-du-Sud
Vice-président : Guy Ahier, Uni-Vert
Trésorière : Pierrette Dupont
Récupération de la péninsule
Secrétaire : Jean Bachand
Société de conservation de la baie de
l'Îsle Verte

Lise D'Auteuil, Écolo-Vallée, membre officier
Marie-Pier Cloutier, CÉDRE-UQAR
Pierre Désy, MRC Rimouski-Neigette
Judith Laforest, Société d'aménagement de la rivière
Madawaska et du lac Témiscouata
Charles Marois, CRIE du Grand-Portage
Caroline Saint-Pierre, membre individuel



LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONSIDÉRANT l'absence de démonstration claire et de garanties satisfaisantes montrant que, selon le nouveau cadre légal, les élevages sous gestion liquide puissent se réaliser sans impacts négatifs majeurs sur l'eau, le sol, la biodiversité et la qualité de l'air et sans porter atteinte à la qualité de vie des communautés rurales et à leur potentiel de diversification économique et agricole ; CONSIDÉRANT que le RÉA ⁽¹⁾ permettra, dès la levée du moratoire, une augmentation significative du nombre d'élevages dans le Bas-Saint-Laurent, même à l'intérieur des municipalités actuellement déclarées en surplus, et qu'aucune étude d'impact d'un tel développement des productions animales sur la capacité de support du milieu n'ait été menée au préalable ;

Il est proposé de :

1. **Décréter un moratoire sur toute nouvelle production animale sous gestion liquide, incluant la conversion du solide à liquide, tant qu'il n'existera pas de démonstration claire et sans équivoque que cette pratique puisse s'effectuer sans impacts négatifs majeurs sur l'environnement et les communautés ;**
2. **Décréter une densité maximale d'unités animales et une superficie minimale de boisés par bassins et sous-bassins versants ;**
3. **Assujettir les pratiques agricoles aux résultats d'un suivi de la qualité des eaux souterraines et de surface ;**
4. **Réviser les dispositions du RÉA et des PAEF (2) et du Règlement sur le captage des eaux souterraines relatives aux épandages, aux périmètres de protection, à l'impact des types de fertilisants et autres pratiques agricoles, à la faveur de recherches scientifiques appropriées et du principe de précaution, et les soumettre à une étude d'impact indépendante ;**
5. **Réviser le cadre légal d'exercice des pouvoirs municipaux de façon à rétablir un équilibre socialement acceptable entre l'intérêt collectif de la protection des activités agricoles et le pouvoir des municipalités locales et régiona-**

les de régir les distances séparatrices pour les établissements d'élevage et les épandages.

UNE POLITIQUE AGRICOLE DU XXI^e SIÈCLE

CONSIDÉRANT l'importance pour l'intérêt collectif d'assurer le maintien des activités et du territoire agricole mais dans le respect d'un réel projet de société ;

Il est proposé au Gouvernement du Québec :

6. **D'élaborer une politique de développement agricole, basée sur la conservation des ressources et de la biodiversité, une agriculture viable, saine, diversifiée, suffisante aux besoins des Québécois, soutenable pour les autres acteurs du développement et favorisant l'occupation du territoire par des communautés rurales dynamiques ;**
7. **De consacrer dès à présent ses ressources techniques et financières vers l'amélioration ou la conversion des méthodes d'élevage sous gestion solide, l'agriculture biologique, la diversification des cultures et la mise en valeur des terroirs et que ces mesures de soutien se poursuivent avec la future politique.**

LE DÉROULEMENT DE LA COMMISSION

CONSIDÉRANT l'absence d'études objectives ou indépendantes permettant de circonscrire clairement les impacts de la production porcine au Québec ;

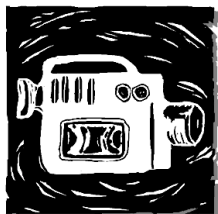
CONSIDÉRANT que cette lacune rend l'exercice de consultation très exigeant tout en générant des préoccupations quant à l'utilité réelle des résultats qui seront obtenus à l'issue de cette enquête ;

8. **Il est proposé au Gouvernement du Québec de procéder à une révision de la procédure environnementale au Québec pour lui conférer davantage de crédibilité auprès de la population.**

(1) RÉA : *Règlement sur les établissements agricoles* remplaçant le *Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole* (RRPOA)

(2) PAEF : *Plan agro-environnemental de fertilisation*, relevant du RÉA





ACTUALITÉS

MATIÈRES RÉSIDUELLES : DÉVELOPPEMENTS MAJEURS EN RÉGION

Par Josée Martineau

La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles

L'objectif général est de mettre en valeur annuellement plus de 65 % des matières résiduelles pouvant l'être. Cet objectif pourra être atteint seulement si tous les secteurs de la société y contribuent.

Les actions en région

Chaque MRC du Québec doit élaborer d'ici le 1^{er} janvier 2004 un *Plan de gestion des matières résiduelles* (PGMR) qui doit permettre d'atteindre les objectifs fixés par la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. Ce *Plan de gestion des matières résiduelles* est un outil de gestion qui, en plus d'énoncer les grandes orientations, détermine les objectifs à atteindre ainsi que les moyens et le niveau de service à établir pour y arriver. Le plan répond à des problématiques locales ou régionales et s'inscrit dans une politique de développement durable. Les PGMR auront une durée de 20 ans et seront mis à jour tous les 5 ans.

L'implication de chacun

Des soirées de consultation publique sur les PGMR se tiendront dans chacune des MRC du Bas-Saint-Laurent. Surveillez les dates, participez, et mieux, faites valoir votre opinion par un mémoire. Quelques lignes suffisent.

Les MRC du KRTB procéderont aux consultations en mai (calendrier ci-joint) et leur projet de PGMR est disponible aux bureaux des MRC, des municipalités et sur le site Internet de la COECOS (www.kam.qc.ca/coecos). Les MRC de la Mitis, Matane et Matapédia tiendront leurs consultations d'ici l'automne 2003 et, enfin, la MRC de Rimouski-Neigette devrait tenir ses consultations publiques au cours de l'hiver 2004.

Consomm'action

“ Si vous pensez être trop petit pour changer le cours des choses, avez-vous déjà essayé de dormir en présence d'un moustique? ”

Pour gagner du temps, de l'argent... et l'estime de la communauté

Par Luce Bergeron de la COECOS

En 2003, la “ pelouse parfaite ”, telle que représentée par le terrain de golf, inquiète. Aussi, par l'adoption récente du *Code de gestion des pesticides*, le Gouvernement du Québec encourage concrètement l'entretien écologique des parterres.

Comme consomm'acteur : acceptez la biodiversité! Tondez haut (8 cm minimum). Laissez les rognures au sol comme engrais naturel. Compostez vos déchets organiques et engraissez la terre de compost. Ce compost devient une éponge qui garde l'eau et limite le recours à l'arrosage. Éliminez le déchaumage du printemps car cela stresse les plants. Un nettoyage léger suffit. En appliquant les bonnes techniques et en connaissant les produits écologiques, on obtiendra une pelouse saine après quelques saisons et on économisera temps et argent.

Plus d'infos?

National : **Coalition pour les alternatives aux pesticides (CAP)** (www.cap-quebec.com/index.html ou 1 800 214-1214).
Bas-Saint-Laurent : **COECOS** (tél : 856-2628; www.kam.qc.ca/coecos/) et **Regroupement Écolo-Vallée** (tél : 629-1347).

MRC DE KAMOURASKA	MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP	MRC DE TÉMISCOUATA	MRC DES BASQUES
Saint-Pacôme 12 mai 2003, 19h30	Rivière-du-Loup 14 mai 2003, 19h30	Saint-Michel-du-Squatec 13 mai 2003, 19h30	Saint-Jean-de-Dieu 20 mai 2003, 20h00
Sainte-Hélène 27 mai 2003, 19h30	Saint-Épiphane 28 mai 2003, 19h30	Pohénégamook 21 mai 2003, 19h30	Trois-Pistoles 26 mai 2003, 19h30
Pour information : www.kam.qc.ca/coecos • (418) 856-2628 1 (888) 856-5552 (<i>sans frais</i>) • courriel : coecos@qc.aira.com		Dégelis 29 mai 2003, 19h30	Votre opinion compte !



ÉLIANE HOULE (SUITE)



ger. Parfois, il suffit d'aller à contre-courant. Éliane, ayant donné la vie plusieurs fois, savait ce dont elle avait besoin : accoucher à la maison (de façon moins violente qu'à l'hôpital dans ces années-là). Ainsi, à l'époque, elle donne aussi naissance à une nouvelle conception de l'accouchement et des soins au bébé et à l'enfant. " Pour moi, l'environnement, c'est le quotidien. Les choses que j'ai voulu changer, je les ai vécues. À une certaine époque, quand les enfants étaient petits, j'ai été très rebelle. Aujourd'hui, je suis un peu moins radicale, mais le désir reste là. Devant une société dénaturée, je veux retourner aux sources ". Pour faire respecter sa vision, elle a dû se battre. " Ça prend des pionnières, des fondeuses. Mais à vouloir défoncer des portes, des fois je me suis cogné le nez! " conclut Éliane en riant.

En matière d'éducation, de nutrition, de façons de vivre, de se loger, Éliane a suivi sa nature. Elle fut des premières à participer à une coopérative de logement, d'alimentation, a participé à une association de troc, a ouvert une casse-croûte d'aliments biologiques. Il y a plus de 20 ans, elle a été membre fondateur de plusieurs groupes environnementaux qui sont encore actifs au Québec.

Aujourd'hui, elle dit : " J'ai toujours eu envie de bâtir. J'aime travailler sur le terrain, avec le vrai monde ". En ce qui concerne les industries polluantes et les petits ou grands pollueurs : " Ce ne sont pas les personnes que j'veux changer, ce sont les idées. Si tu donnes les outils et les façons de faire aux gens, ils vont choisir la façon écologique ". Et les exemples sont nombreux où le pouvoir des consommateurs a fait pencher la balance. Le boycott de certains produits polluants, l'achat de produits provenant du commerce équitable ou l'achat de nos produits régionaux et biologiques sont des exemples d'actions concrètes que chacun de nous peut réaliser. " Ce qui est vraiment dangereux, ce sont les monstres virtuels créés par les accords de libre échange comme l'ALÉNA ou la ZLÉA. Il faut faire éclater ces grosses bebelles ".

Éliane Houle a défoncé des portes, a bâti sa maison et sa vie dans la nature, en se respectant. Elle a vécu dans une maison écologique, saine, dépourvue de polluants, avec de grandes fenêtres pour laisser entrer le soleil, voir les arbres et vivre dans la forêt avec ses enfants.

En regardant son parcours, on voit que ses nombreuses actions ont fait varier le cours des choses. Son instinct bien campé, sa sincérité et sa grande volonté provoquent l'admiration, mais sont

surtout troublants parce qu'on reconnaît en elle une force de la nature qui fait son chemin. Éliane Houle est belle parce qu'elle se défend pour préserver l'environnement, la vie et notre vraie nature.

Échos de la région

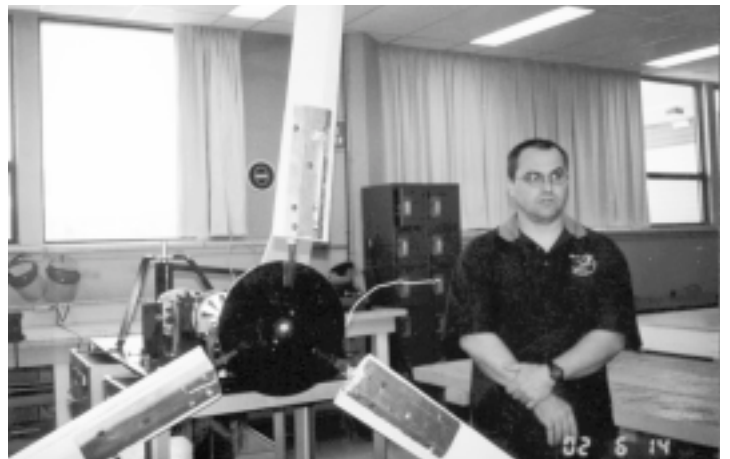
ERE (éducation relative à l'environnement), NATURE CULTURE

Le CRE BSL participe au comité régional pour l'organisation du colloque ERE, NATURE ET CULTURE à Rimouski, qui se tiendra du 20 au 22 mai 2003, à l'intérieur du Congrès annuel de l'ACFAS. La directrice, Luce Balthazar y présentera, en collaboration avec le directeur de l'école primaire Val Joubert, Éric Couture, " L'école de Val-Joubert : un sauvetage réussi pour une communauté rurale grâce à l'ERE ".

De l'électricité dans l'air à Matane

Guy Ahier, Uni-Vert

Guy Ahier, du groupe *Uni-Vert*, région Matane vient de terminer la réalisation de la série vidéo " Les énergies douces et renouvelables, un impact positif pour notre planète ". Cette série vidéo vise à sensibiliser les particuliers, les petites entreprises et les institutions à l'utilisation des énergies renouvelables. Elle aborde les thèmes de l'énergie éolienne, solaire et de biomasse. Les vidéos seront disponibles dans les prochains mois pour les organismes qui en feront la demande auprès de *Uni-Vert* ou du *CRE BSL*. Le projet a bénéficié de l'aide de nombreux partenaires, deux emplois ont été créés et 34 000\$ ont été investis.



Francis Brisson, enseignant au CEGEP de Matane près de l'éolienne réalisée par ses étudiants. Photo : Guy Ahier

ÉCHOS DE LA RÉGION (suite)

Un transport ajusté aux besoins des communautés et de l'environnement

Myriam Bourgeois, CRE BSL

Transport ajusté 2000, de Matane, vient de remporter le prix *AQTR Environnement 2003* de l'Association québécoise du transport et des routes pour la mise sur pied, en 2000, de transport en commun à partir de transports scolaire et adapté. Ce prix n'est pas étranger à la créativité et à l'implication remarquable de madame Micheline Thibault et de ses partenaires pour la mise sur pied du service en janvier 2000. Pour M. Marcel Bélanger, organisateur communautaire du CLSC de Matane, " c'est une belle histoire de collaboration qui a permis la concrétisation du projet ". En plus de contribuer à un environnement plus sain, le service permet de briser l'isolement de communautés rurales aux prises avec l'exode et le vieillissement des populations. Ce projet est un exemple pour plusieurs autres communautés au Canada.

Le Regroupement Écolo-Vallée s'active maintenant dans la Mitis

Lise D'Auteuil, Écolo-Vallée

Enfin le printemps est à nos portes et la vie renaît partout. J'adore cet état d'effervescence dans l'air qui nous fait sentir que l'été s'en vient à grands pas tout comme les vacances. Le *Regroupement Écolo-Vallée* s'apprête aussi à se renouveler. Il va dorénavant apporter son soutien et son expertise dans les MRC de la Matapédia et de la Mitis. Notre campagne sur les alternatives aux pesticides va se conclure en juillet. Nous espérons rejoindre cette année encore plus de gens que l'an dernier et sensibiliser les municipalités à l'adoption d'un règlement sur l'épandage de pesticides en milieu urbain. Également cet hiver, nous avons préparé un projet de renaturalisation d'une partie des rives et du littoral du Parc du Centenaire à Lac-au-Saumon, en partenariat avec la firme Faune Expert inc. et la municipalité. Nous espérons une réponse pour le financement. Je vous souhaite un bon été. Il serait intéressant d'adopter, si ce n'est pas déjà fait, l'utilisation de produits ou des façons de faire plus respectueuses de la nature sur vos parterres, vos jardins et à la maison.

L'enfouissement des déchets : Projecteurs sur Matane et Rimouski

Myriam Bourgeois, CRE BSL

Au moment d'aller sous presse, les lieux d'enfouissement technique en projet à Matane et à Rimouski faisaient l'objet de séances d'information du BAPE. À Rimouski, le site

actuel requiert l'achat de 36 hectares supplémentaires éliminer les matières résiduelles de la MRC Rimouski-Neigette. La date limite pour déposer des demandes d'audiences publiques est le 2 mai 2003. À Matane le projet présenté vise l'élimination des matières résiduelles de municipalités des MRC de La Haute-Gaspésie, de Matane, de La Matapédia et de La Mitis avec une superficie d'environ 50 hectares. La date limite pour déposer des demandes d'audiences publiques est le 18 avril 2003. Alors que les deux sites atteindront sous peu leur pleine capacité, les échéanciers sont très serrés. Le groupe *Uni-Vert* de Matane souhaite des audiences publiques. Pour plus d'informations, consultez le site du BAPE : www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/periodes_info/index.htm



Les MRC du KRTB, partenaires pour un environnement toujours meilleur!

Josée Martineau, Corporation environnementale de la Côte-du-Sud (COECOS)

Il y a de cela un an, les quatre MRC du KRTB signaient une première entente avec la COECOS pour l'élaboration de leurs *Plans de gestion des matières résiduelles* (PGMR) (page x). Depuis, ces MRC collaborent de plus en plus étroitement avec la COECOS dans le but d'optimiser et d'uniformiser les actions mises de l'avant pour améliorer la qualité de vie et l'environnement à court, moyen et long terme. Les services de sensibilisation, éducation, formation et animation (SEFA) de la COECOS soutiennent des municipalités dans la collecte des résidus de peinture, des piles rechargeables, des textiles, des feuilles et des résidus verts. Ils fournissent des formations sur le compostage domestique, l'entretien écologique des pelouses et les alternatives aux pesticides. Un tel partenariat est unique au Québec. Espérons que cette dynamique régionale, dont on peut être fiers, continuera de favoriser les initiatives locales et régionales en matière d'environnement et permettra de consolider les différentes ressources et services dans le domaine, jusqu'à devenir un exemple pour le Québec ! Ensemble, on peut y arriver !





Voici l'Éch'eau, pour l'Année internationale de l'eau douce, de citoyens et travailleurs voués à préserver et à valoriser notre ultime richesse collective, l'EAU!

La Coalition Eau-Secours!

(www.eausecours.org) nous invite si bien à célébrer, par les propos de David Suzuki, vulgarisateur émérite et *Porteur d'eau* de la *Coalition* : "Célébrons! Célébrons le fait que l'eau fait partie intégrante de notre corps et souvenons-nous que par égard pour nous-même et pour l'humanité, nous avons le devoir de traiter l'eau avec le plus grand respect". La coalition oeuvre dans tout le Québec pour "une gestion responsable de l'eau dans une perspective d'équité, d'accessibilité, de santé publique, de développement durable et de souveraineté collective sur cette ressource vitale et stratégique".

La Corporation St-Laurent(Info : 1 800 424 8758, site Web : www.jourdelaterre.org), avec "Le cycle de l'eau", veut susciter et mobiliser, par l'entremise des jeunes, la population de toutes les régions du Québec vers des actions locales dans le cadre de l'Année internationale de l'eau douce. Jacques Languirand, leur porte-parole pour le *Jour de la terre*, sur le thème de l'eau : "...je convie tous les Québécois à prendre le temps de réfléchir à ce que représente l'eau, ressource indispensable à la vie sur la planète".

L'eau appartient à tout le monde

Pour que l'eau vive, ministère de l'Environnement, mars 2003

Plus des deux tiers de la surface de la Terre sont occupés par l'eau, mais seulement une très mince proportion (2,5 %) de cette eau est douce. Près de 70 % de cette eau douce se trouve soit prisonnière sous les calottes glacières arctique et antarctique, soit disséminée sous forme d'humidité dans le sol, soit profondément enfouie dans les couches aquifères profondes et inaccessibles. En conséquence, moins de 1 % de l'eau douce du monde, ou environ 0,007 % de toute l'eau présente sur la planète, est aisément accessible. Toutefois, 3 % des réserves mondiales en eau douce se retrouvent à l'intérieur des frontières du Québec. Ce pourcentage est impressionnant si on le compare à celui d'autres pays.

Le territoire québécois compte en effet au-delà d'un demi-million de lacs, dont 30 ont une superficie supérieure à 250 km²; il est sillonné par plus de 4 500 rivières et traversé par le plus important fleuve d'Amérique du Nord à se jeter dans l'Atlantique, le Saint-Laurent. L'approvisionnement en eau

de consommation de près de la moitié de la population québécoise est d'ailleurs assuré par ce majestueux cours d'eau. Les lacs et les rivières ainsi que les eaux souterraines constituent les autres sources d'approvisionnement en eau potable de la population. Mais cette eau, indispensable, est en même temps vulnérable.

C'est pourquoi, en novembre 2002, en dévoilant la Politique nationale de l'eau, le gouvernement a d'abord voulu réaffirmer sa volonté de reconnaître l'eau comme une richesse irremplaçable et indispensable, appartenant à tout le monde. Afin d'assumer ses responsabilités dans l'intérêt général, le Gouvernement du Québec, par l'entremise de la Politique nationale de l'eau, prend les mesures qui lui permettront de faire prévaloir, d'abord et avant tout, le droit fondamental des personnes d'avoir accès à l'eau pour répondre à leurs besoins. Le Québec se donne pour défi de protéger l'eau et de la préserver pour aujourd'hui et pour les générations futures.

L'écologie n'est pas un luxe!

Armor Dufour, coprésident secteur du Québec de la **Société d'aménagement de la rivière Madawaska et du lac Témiscouata (SARMLT)**

Voilà ce à quoi pense et s'active la SARMLT depuis sa création : l'écologie. Comme la nature, la SARMLT a de nombreux défis et de nouvelles pressions. Il faut harmoniser l'utilisation des ressources et le développement sous tous ses aspects dans le respect de l'environnement. Cet équilibre s'appelle le développement durable. Chaque petite action positive ou négative a des répercussions sur la santé de l'environnement.

C'est dans cet esprit que la SARMLT effectue depuis deux ans des tests d'eau dans la rivière Madawaska, dans le lac Témiscouata et dans ses tributaires. Au plan récréotouristique, elle gère le parc linéaire du Petit Témis reliant Edmunston à Cabano. Avec l'aide du milieu, la SARMLT pourra davantage exercer un leadership dans ses quatre rôles : la conservation, l'éducation, le développement et l'aménagement.

Comme le disait Hubert Reeves, un scientifique québécois de renommée mondiale : " Il faut arrêter le massacre! Mon grand espoir réside dans la mondialisation de l'écologie, en opposition à la mondialisation de l'économie. Le progrès des techniques ne rachètera pas toutes nos erreurs. On peut bâtir les meilleurs bateaux de pêche, cela ne sert à rien s'il n'y a plus de poissons à pêcher ". Non l'écologie n'est pas un luxe, c'est une nécessité.





Éch'eau (suite)

L'Association des riverains du Lac-de-la-Grande-Fourche

Martin Desrosiers



Pose de nichoirs au Lac de la Grande-Fourche
Photo : Martin Desrosiers

Notre association a à cœur de préserver l'eau de nos lacs et rivières. C'est pourquoi nous avons financé, avec la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, l'analyse de la qualité de l'eau du Lac de la Grande Fourche en août dernier. Cette analyse révélait une eau généralement de qualité, à l'exception de quelques rares secteurs et même une amélioration par rapport aux dernières analyses de 1997.

Au cours de l'automne, nous avons observé quelques "blooms" d'algues, ce qui a provoqué de l'inquiétude chez des riverains. À la suite d'analyses, le ministère de l'Environnement a conclu à l'existence de sources de pollution qui devront être corrigées car il y a un risque pour le lac. Il n'y pas lieu de paniquer mais une certaine vigilance semble s'imposer. Ce printemps, de nouvelles analyses seront faites et au besoin, une assemblée des riverains sera convoquée pour éclaircir la situation et déterminer ce qui doit être fait. Un comité de suivi sera formé avec la municipalité, le département de santé communautaire et le ministère de l'Environnement. L'association poursuit de nombreuses autres activités : concours de photos, cours sur la sécurité nautique, plan de conservation et de mise en valeur du bassin versant du lac, préparation du Salon de l'environnement, projets de reboisement, etc. L'association a même été l'hôtesse d'une rencontre importante de l'Union québécoise de conservation de la nature l'automne dernier.

Le Conseil de bassin de la rivière Rimouski (CBRR)

Jean-François Girard

Le CBRR est constitué de membres représentant 12 secteurs d'activité. Son mandat, initié en 2000, est de " promouvoir la gestion intégrée des ressources par bassin versant, en concertation, dans un esprit de développement durable, dans le but d'assurer la protection et la mise en valeur du milieu hydrique et des ressources qui lui sont associées ". Son territoire couvre le bassin versant de la rivière Rimouski sur 1635 km², principalement dans la MRC de Rimouski-Neigette. Le bassin versant se trouve surtout en milieu forestier (87%), mais aussi en milieu agricole (5%).



Marais de la rivière Rimouski
Photo : CBRR

Au cours des deux dernières années, un important travail a été accompli par la réalisation d'une vaste campagne de promotion et de sensibilisation et la réalisation d'un portrait détaillé de l'état socio-environnemental du bassin versant. Ce portrait permettra au CBRR d'identifier les actions à prendre et le potentiel de mise en valeur du milieu. D'autres projets structurants ont été réalisés : conservation volontaire et aménagement des milieux humides, analyses de qualité de l'eau, développement d'accès publics, harmonisation des usages récréatifs, etc. Pour le CBRR, le prochain défi est l'élaboration du Plan directeur de l'eau identifiant clairement les enjeux des prochaines années, les priorités, les moyens d'action, les conditions de faisabilité et les partenaires impliqués.

Coup d'oeil de la *Direction de la santé publique* du Bas-Saint-Laurent sur l'eau en milieu agricole

par Michel Laferrière



Fort de son implication dans la surveillance de la qualité de l'eau potable dans les zones de productions agricoles, la *Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent* a récemment déposé un mémoire au BAPE relativement au développement durable de l'industrie porcine au Québec. Nous sommes heureux de vous en proposer quelques extraits que vous pouvez lire sur le site du BAPE.

Conciliation des usages de l'eau

...La gestion de l'eau devrait passer par la gestion du territoire. Plusieurs grands litiges environnementaux, qui ont eu cours récemment dans notre région (élevages porcins, captage d'eau souterraine), résultent d'une absence de gestion du territoire et aussi de la non-consultation des populations. Une avenue pour limiter ces conflits serait d'octroyer plus de pouvoir décisionnel aux MRC dans toutes les facettes de la gestion du territoire, y compris celle de la gestion de l'eau...

...Bien que les MRC n'aient pas le personnel qualifié pour prendre des décisions scientifiques, elles pourraient demander des avis aux autres ministères et organismes publics (ministère de l'Environnement, Agriculture, Santé, etc.). Les MRC pourraient alors intégrer les diverses composantes des problèmes reliés à l'eau et seraient aussi en bonne posture pour consulter les populations concernées par des usages conflictuels.

Gestion de la pollution agricole et rôles des divers intervenants

...Il faut d'abord souligner qu'on retrouve très peu de personnel qualifié en assainissement de l'eau dans les municipalités et les MRC de notre territoire; souvent nos municipalités n'ont pas les moyens financiers de se doter de personnel compétent et/ou bien formé dans le domaine de l'eau. Avec l'intensification des activités agricoles sur notre territoire, il s'avère urgent de développer de nouvelles compétences dans le domaine de l'eau, notamment pour la surveillance de la qualité de l'eau et l'inspection. Du personnel qualifié pourrait être embauché par une MRC pour " couvrir " plusieurs municipalités...

Gestion des eaux de surface

...Du point de vue technique, les travaux réalisés en assainissement agricole reconnaissent que l'approche " bassin versant " est la plus appropriée comme mode de gestion de l'eau....

... Bien que les territoires des MRC ne soient pas délimi-

tés en fonction des bassins versants, les MRC demeurent l'entité politique la plus valable. La gestion des bassins versants devrait logiquement leur être confiée à l'intérieur d'un cadre réglementaire à l'échelle provinciale.

... Nous suggérons donc que le MENV (de concert avec la MRC) exerce un contrôle systématique des eaux de surface sur notre territoire...

...Le ministère de l'Environnement pourrait exercer un rôle d'expert et de support aux MRC. Avec l'intensification des pratiques agricoles sur notre territoire, il s'avère important d'accroître l'efficacité des moyens de contrôle.

La participation du citoyen

...Les citoyens sont frustrés de recevoir l'information après que le MENV ait autorisé un projet de porcherie ou un projet de puits de grande capacité. Dans leur recherche d'information, les citoyens se heurtent à un dédale administratif où il est très difficile de cheminer...

...Il faut donc que la gestion du territoire rural soit remise entre les mains de la démocratie régionale pour que les débats sur les enjeux collectifs puissent se faire à force égale. Notre région a une physionomie diversifiée et il n'est pas certain que l'agriculture soit la " mission prioritaire " dans toutes nos MRC.

Conclusion

...il s'avère primordial que les MRC dont la mission première est l'aménagement du territoire puissent vraiment jouer leurs rôles sans être assujettis au lobby des milieux agricoles et industriels. Nous formulons les recommandations suivantes :

- assouplir les critères pour la tenue d'audiences publiques. Un projet de 200 unités animales mal localisé peut être plus à risque qu'un autre de 599 unités animales. Les MRC et/ou la Santé publique pourraient demander la tenue d'audiences même en bas des seuils fixés ;
- accorder le pouvoir et les moyens d'enquête aux inspecteurs des MRC en matière de pollution agricole ;
- instaurer l'obligation d'analyser l'eau de tous les puits privés au Québec avec compilation des données dans les MRC ;
- instaurer la surveillance de la qualité des eaux de surface pour toutes les rivières du Québec en milieu habité ;
- assujettir les entreprises agricoles localisées sur des sites à risque à une contribution financière pour le monitoring des puits et cours d'eau environnants.



Éch'eau (suite)

Le Comité de bassin versant de la rivière Kamouraska (COBAKAM)

Olga Roy et Serge Gagnon

Au cœur du milieu de vie des citoyens, la rivière Kamouraska a subi des pressions causées par des rejets ponctuels d'origines municipale, industrielle et résidentielle, mais aussi des pressions plus diffuses dues à certaines pratiques agricoles, forestières et d'aménagement de rives. La rivière est une source d'eau potable pour deux villages et possède un potentiel récréotouristique lié à son caractère patrimonial. Sa prise en charge devenait donc une priorité du milieu. La gestion intégrée de l'eau par bassin versant s'avérait le cadre le plus approprié pour relever le défi de sa réhabilitation et de sa mise en valeur.

La MRC de Kamouraska, déterminée à prendre le virage du développement durable, a initié la mise sur pied du COBAKAM en 2001, avec la collaboration du milieu. Sur le comité siègent quatorze membres bénévoles qui représentent tous les citoyens qui habitent le territoire et qui utilisent la ressource eau.

Le comité a amorcé des travaux de caractérisation du milieu naturel et de l'occupation du territoire, la sensibilisation en milieu scolaire et auprès des principaux acteurs, et quelques projets de mise en valeur de la rivière. Les rencontres du comité ont permis d'initier la concertation autour de la ressource eau.

De nombreux défis attendent encore le comité. Éveiller le sentiment d'appartenance des citoyens et des usagers de l'eau puis concrétiser la collaboration entre les secteurs sont deux défis de taille. Le COBAKAM permet de repren-

dre contact avec notre patrimoine naturel qu'est l'eau. Au-delà des idées, la réalité. À ce propos, une phrase d'Antoine de Saint-Exupéry porte à réflexion:

"Dans la vie, il n'y a pas de solutions. Il y a des forces en marche : il faut les créer et les solutions suivent."

La rivière Fouquette : une richesse à protéger

François Gagnon

Depuis 1996, le Comité de bassin de la rivière Fouquette œuvre à améliorer la qualité de l'eau de cette rivière du Kamouraska. Son objectif : assurer la pérennité de la frayère d'éperlan arc-en-ciel anadrome qui s'y trouve. La rivière Fouquette est un des quatre sites de fraie connus pour cette espèce de poisson sur la rive sud de l'estuaire. Le défi est de taille. L'enrichissement des eaux en éléments nutritifs tels le phosphore et les nitrates provoque la croissance excessive des algues, avec comme conséquence d'asphyxier les œufs en développement au printemps. À l'échelle du bassin, plusieurs gains importants ont été réalisés au cours des dernières années. Notons la réfection des étangs aérés de St-Alexandre, le retrait des animaux d'élevage des cours d'eau, le nettoyage d'une partie de la bande riveraine, etc. Les efforts se poursuivent pour assurer la survie de la frayère et pour permettre aux générations futures de bénéficier d'une eau et d'un environnement de qualité dans le bassin versant de la rivière Fouquette.

Fiche d'adhésion

Oui j'appuie la promotion du développement durable dans le Bas Saint-Laurent et je deviens membre du Conseil régional de l'environnement.

Membre individuel (selon ressources) 5\$ 10\$ Organisme (selon ressources) 10\$ 25\$ Don

Nom : _____

Nom d'un(e) représentant(e) : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Téléphone : () _____ Télécopieur : () _____

Retournez à : C.R.E., 88 rue Saint-Germain Ouest, bureau 104, Rimouski Qc G5L 4B5

Ce bulletin est imprimé sur du papier édition Naturel, plâtre fait de fibres recyclées postconsommations.

Conception de l'entête et des pictos :
FERNANDE FOREST

